

TAXATION 2025

TAUX DE TAXES DU 100 \$ D'ÉVALUATION

TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES

	2025	2024
Taux de base (résidentiel)	0,608 \$	0,573 \$
Six logements et plus	0,694 \$	0,652 \$
Terrains vagues desservis	1,216 \$	1,146 \$
Immeubles non résidentiels	1,556 \$	1,462 \$

TAXES SPÉCIALES - MAINTIEN DES INFRASTRUCTURES

Taux de base (résidentiel)	0,060 \$	0,060 \$
Six logements et plus	0,068 \$	0,068 \$
Terrains vagues desservis	0,120 \$	0,120 \$
Immeubles non résidentiels	0,153 \$	0,153 \$

TAXE D'ENTRETIEN D'AQUEDUC ET ÉGOUT

Aqueduc et égout		0,050 \$
Aqueduc seulement		0,040 \$

TAXE D'ENTRETIEN DU RÉSEAU D'AQUEDUC 0,030 \$

TAXE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES 0,020 \$

COMPENSATIONS POUR SERVICES MUNICIPAUX

FOURNITURE DE L'EAU POTABLE

Résidentiel - Par unité	165,00 \$	165,00 \$
Commerce - Par unité	165,00 \$	165,00 \$
Eau au compteur - Entre 275,04 et 909,22 mètres cubes	0,700 \$	0,550 \$
Eau au compteur - Plus de 909,22 mètres cubes	0,950 \$	0,750 \$

SERVICES D'ÉGOUT

Résidentiel - Par unité	140,00 \$	145,00 \$
Commerce - Par unité	275,00 \$	285,00 \$
Par unité (avec compteur - jusqu'à 275,04 m ³)	275,00 \$	285,00 \$
Par unité (avec compteur - entre 275,04 et 909,22 m ³)	470,00 \$	485,00 \$
Par unité (avec compteur - supérieur à 909,22 m ³)	780,00 \$	805,00 \$

COLLECTE, TRANSPORT ET DISPOSITION DES ORDURES MÉNAGÈRES

Résidentiel - Par unité		
19 logements et moins	130,00 \$	155,00 \$
20 logements et plus	50,00 \$	80,00 \$
Desservie par un conteneur semi- enfoui	90,00 \$	
Chalets	90,00 \$	135,00 \$
Commerce - Par unité	130,00 \$	155,00 \$